

Lourdes, le 31 mai 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La convention territoriale globale (CTG) TLP Sud signée à Lourdes



© Service Communication - Ville de Lourdes

La convention de partenariat entre la CAF, le Département, la Ville de Lourdes, le SIMAJE, le CCAS, la commune de Jarret a été signée à Lourdes, mardi 30 mai, à 18 h 30, dans le hall du Palais des Congrès.

Thierry Lavit, Maire de Lourdes, Président du CCAS et du SIMAJE, Sylvie Mazurek, Maire-Adjointe et Vice-Présidente du SIMAJE, Odette Menvielle-Larrousse, Maire-Adjointe et Vice-Présidente du CCAS de Lourdes, Ange Mur, Maire de Jarret, ont signé la Convention Territoriale Globale Tarbes Lourdes Pyrénées Sud, avec Christian Gélis, Président du Conseil d'administration de la CAF des Hautes-Pyrénées, Bertrand Perriot-Bocquel, directeur de la CAF des Hautes-Pyrénées, Marc Begorre, Conseiller départemental, représentant Michel Pélieu, Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, Jacques Baby, Directeur adjoint, représentant Pierre-Jean Dalleau, Directeur de la CPAM

Contacts presse, demande d'images en 72 ou 300 DPI :
 Ville de Lourdes : service-communication@ville-lourdes.fr
 CAF : morgane.padilla@caf.fr

Désinscription : service-communication@ville-lourdes.fr

des Hautes-Pyrénées, Gaby Laquet, administrateur à la MSA, représentant Laurence d'Aldéguier, Présidente de la MSA Midi-Pyrénées Sud et Etienne Ducongé, Directeur adjoint, représentant Sébastien Bismuth-Kimpe, directeur général de la MSA Midi-Pyrénées Sud.

Une Convention au service des habitants

La Convention territoriale globale (CTG) est une convention de partenariat entre la CAF, le Département, la ville de Lourdes, le SIMAJE, le CCAS et la commune de Jarret signée sur 4 ans.

D'autres partenaires sont également signataires : la CPAM et la MSA.

La CTG est une démarche visant à construire le projet social du territoire.

Elle associe les habitants et les associations aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant.

Une démarche séquencée

La démarche est conduite en plusieurs étapes afin de partager un diagnostic, programmer un plan d'animation et d'actions sur le territoire et le faire vivre sur la durée de la CTG, suivre les actions et évaluer leur impact auprès des habitants sur le territoire.

Les domaines d'intervention de la CTG sont globaux et déclinent les orientations stratégiques du schéma départemental des services aux familles : petite-enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

La CTG facilite le développement des services aux habitants et elle permet aussi de questionner le fonctionnement des services existants et de mieux les mobiliser.

Financements

Pour développer les services aux familles et soutenir la coopération entre les acteurs, la CAF mobilise plusieurs leviers financiers :

- le bonus "territoire CTG" soutient le fonctionnement des services aux familles et encourage leur développement : crèches, accueils de loisirs, relais petite enfance, ludothèques, etc.
- un cofinancement des dépenses de diagnostic, d'ingénierie et des fonctions de coopération sur le territoire.

Pilotage et coordination de la CTG

La CTG sera pilotée par des élus et des représentants d'institution. Elle sera coordonnée par un comité Technique en présence notamment de la chargée de coopération, la Responsable de la MDS et deux Chargées de conseil et de développement territorial de la CAF.



© Service Communication - Ville de Lourdes



© Service Communication - Ville de Lourdes

Contacts presse, demande d'images en 72 ou 300 DPI :
Ville de Lourdes : service-communication@ville-lourdes.fr
CAF : morgane.padilla@caf.fr

Désinscription : service-communication@ville-lourdes.fr



Contacts presse, demande d'images en 72 ou 300 DPI :
 Ville de Lourdes : service-communication@ville-lourdes.fr
 CAF : morgane.padilla@caf.fr

Désinscription : service-communication@ville-lourdes.fr



Contacts presse, demande d'images en 72 ou 300 DPI :
Ville de Lourdes : service-communication@ville-lourdes.fr
CAF : morgane.padilla@caf.fr

Désinscription : service-communication@ville-lourdes.fr